

# Le P'tit Journal

n° 5

de L'Épine  
Île de Noirmoutier

## EDITO DU MAIRE



Depuis le début du mois de juin vous avez pu apercevoir une exposition de rues dans le centre-bourg «Sauvages des rues, belles et rebelles» avec, pour vous accompagner, un dépliant à se procurer en mairie afin de vous faire découvrir les plantes qui poussent le long de nos murs et d'expliquer la démarche zéro Phytosanitaire que nous menons depuis le début de notre mandat. J'entends de-ci de-là certains esprits ronchons se plaindre de l'entretien de la commune, aussi j'ai voulu vous faire un point sur ce sujet.

Que dit la loi : Le plan Zéro phyto contenu dans la loi l'Abbé sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle interdira à cette date l'emploi de produits phytosanitaires (désherbants) dans les espaces publics. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 cette loi sera étendue aux particuliers avec l'«interdiction de la mise sur le marché, de la délivrance, de l'utilisation et de la détention de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel». Nous ne faisons qu'anticiper ce qui sera obligatoire dans six mois, et ce changement d'habitude n'est pas sans contrainte : contrainte en terme de temps passé et en réorganisation pour les services municipaux, contrainte en terme de perception de la «propreté de nos trottoirs».

Cette anticipation nous permet de voir les problèmes liés à cette démarche et d'y faire face progressivement, en trouvant des solutions adaptées, car hormis l'arrachage manuel il n'y a malheureusement pas, pour l'instant, de matériel ou de méthode réellement efficaces. Une commune sans phytosanitaire c'est aussi et avant tout une commune où les citoyens ne sont pas exposés contre leur gré à des produits chimiques dangereux.

Il ne faut pas oublier que tous les produits phytosanitaires répandus sur nos routes, trottoirs et jardins repartent en grande partie dans le réseau pluvial, et que ce réseau pluvial se déverse dans la mer. Si nous voulons un environnement sain, agissons en citoyens responsables et, chacun à notre niveau, soyons les acteurs de notre qualité de vie.

La municipalité est à votre écoute et si des endroits de la commune vous semblent délaissés signalez-les nous.

En attendant l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bon et agréable été.

Dominique CHANTOIN  
Maire de L'Épine



## INAUGURATION POSTE

Après plusieurs mois avec un service irrégulier un accord a été trouvé entre la direction de la poste et la municipalité de L'Épine qui en a repris les fonctions et permet ainsi aux épinerins de retrouver ce service de proximité.

Le 19 mai a donc été inaugurée l'agence postale dans les locaux de la mairie.

Vous pouvez désormais vous adresser à Sandra PRECHAIS, présente à ce poste les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et les mercredi et samedi de 10h à 12h.



## REMISE DE LA JOËLETTE

Le 25 avril dernier, Dominique CHANTOIN a remis, au nom de la municipalité de L'Épine, une joëlette à l'association «Grandir ensemble».

Pour le Maire «Avec cette joëlette c'est un peu plus d'échange et grandir ensemble c'est avoir le respect de la différence».

Nous sommes heureux de participer à cette formidable aventure, remplie de partage et de solidarité. Un grand bravo à tous les bénévoles.



## L'ÉCOLE «LES TILLEULS»

### AIDE AUX DEVOIRS



La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont œuvré toute l'année afin d'offrir ce soutien aux enfants. Merci pour leur travail remarquable et leur dévouement.

### VOTE DES INCORRUPTIBLES

Le lundi 9 mai, après avoir lu un certain nombre de livres en classe, les enfants sont venus voter à la mairie pour élire leur livre préféré.

Double enseignement pour eux, aperçu du devoir civique et plaisir de choisir un ouvrage.

Un dictionnaire a été remis aux CM2 par le 1<sup>er</sup> adjoint et Sylvie THIBAUD pour leur entrée au collège.



### LA MUSIQUE

En partenariat avec l'école de musique, le 28 avril après-midi les enfants ont fait preuve d'une très belle prestation.

Le thème était la prise de conscience du non gaspillage de l'eau et du tri sélectif.

Des instruments de musique ont ponctué leurs chants. Les plus grands nous ont séduits par leur gospel.

Les parents et élus invités ont chaleureusement applaudi les enfants.

### TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'année scolaire 2015/2016 s'achève. Lors des temps d'accueil périscolaire, les enfants ont pu s'adonner à de multiples activités telles que :

- Plantations dans le jardin de l'école (tilleuls, arbres fruitiers, fleurs, légumes).

- Déambulation dans les rues «A la découverte des fleurs sauvages, Belles et Rebelles».

- Initiation cirque et bien d'autres choses encore....

Tout ceci pour leur plus grand bonheur.

### VOYAGE SCOLAIRE

Les enfants du cycle 3 ont fait leur voyage scolaire du 23 au 27 mai en Auvergne.

Avec leur enseignante Mme MAIRE, ils ont pu découvrir les volcans cantaliens, faire de belles randonnées et des courses d'orientation. Ce voyage se fera tous les 3 ans.

Nous vous rappelons que pour la rentrée prochaine vous devez inscrire (dès à présent) vos enfants en mairie.

## EXPOSITION BATEAUX

Pendant deux semaines à la capitainerie, de nombreux visiteurs ont pu voir ou revoir plus de 300 photos de bateaux et un nouveau diaporama, qui, cette année a rappelé la vie des marins de Morin et de L'Herbaudière.

Merci aux familles de L'Epine qui ont mis à la disposition de l'AMRIM des nouvelles photos pour étoffer la collection de M. Jean-Michel PEAULT.

Ces photos seront à nouveau présentées par l'Association des Marins Retraités et Inscrits Maritimes (AMRIM) lors de la fête du port de Morin, le dimanche 14 août 2016.



## EXPOSITION BELLES ET REBELLES

Une exposition a été installée sur la commune, dans un circuit sous forme de panneaux pour redécouvrir les fleurs sauvages, ces plantes qui réapparaissent depuis la diminution des pesticides.

Fort de son succès, celle-ci est reconduite jusqu'au 31 juillet.



## FÊTE DE LA MUSIQUE ET DE LA SAINT JEAN

Sur la place de l'église, les enfants ont dansé la zumba devant un large public venu les applaudir. A l'issue du spectacle les adultes étaient conviés à participer. Plus proche de la mairie le groupe «Her du temps» et un guitariste ont incité les personnes à chanter et à danser.

Le dernier week-end de juin la fête foraine a pris possession du centre-bourg de L'Epine. Comme chaque année la population s'est déplacée nombreuse pour les balançoires, les auto-tamponneuses et manger des barbes à papa.

Samedi soir, le Maire Dominique CHANTOIN a respecté la tradition en allumant le feu de la Saint Jean.

Rendez-vous l'année prochaine.

## ORCHESTRE PHILARMONIQUE JEUNES

Le public a été enthousiasmé par la qualité du concert proposé par une quarantaine de musiciens, âgés de 11 à 17 ans, le vendredi 8 avril dernier.

L'orchestre regroupait divers instruments à vent, à bois, à percussions et cuivres et a interprété un répertoire original méconnu sur le thème de la mer, militaire ainsi qu'une pièce «Verdun» spécialement écrite pour cet orchestre.

C'est la 8<sup>ème</sup> fois qu'ils se produisent sur l'île et la 1<sup>ère</sup> fois à la salle «La Salangane». Nous espérons les recevoir à nouveau.



## RÉUNION PUBLIQUE - PLU

La 1<sup>ère</sup> réunion publique sur le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune s'est déroulée le 27 avril à la salle de "La Salangane".

Alice FOUQUET du cabinet d'études G2C a présenté à la population le projet de PLU et le PADD. Il a été répondu aux interrogations des citoyens et le planning prévisionnel abordé avec une mise en place prévue pour mi 2017.



Ce PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a ensuite été débattu lors du conseil municipal du 23 juin.

Pour le public, des panneaux d'information sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

## TRIMELAGE

Le week-end de l'Ascension, les trois Epines avaient rendez-vous dans les Hautes-Alpes chez nos amis Epinois. Le voyage s'est effectué en voitures particulières chacun à son rythme en 1 ou 2 jours voir plus pour ceux qui en ont profité pour faire l'école buissonnière.

Vendredi matin de bonne heure et sous le soleil, direction Marseille pour la visite du MUCEM, du port, du fort St Jean et de la célèbre Cannebière puis après le déjeuner direction Notre Dame de la Garde avec une vue à 360° sur Marseille.

Le samedi était consacré soit à une visite du château de Montmaur, soit à une randonnée au col des Trousses où tout le monde avait rendez-vous pour un pique-nique champêtre.

Comme à l'accoutumée l'ambiance a été amicale et chaleureuse.

## TRÉSOR D'ÉGLISE

Le mercredi 22 juin dans l'église Saint Jean-Baptiste de L'Epine, le Maire Dominique CHANTOIN et le curé Grégoire CIEUTAT ont inauguré le trésor d'église qui s'inscrit dans le circuit des trésors d'église de Vendée. Le père Grégoire a béni les objets du culte exposés.

Nous vous invitons à venir le découvrir.



## RECHARGEMENT SABLE - PLAGE OcéAN

Suite aux dégâts causés par les différentes tempêtes de l'hiver, la plage de l'Océan a dû être rechargée en sable.

Certains se sont émus de la couleur du sable et ont cru que nous déversions de la vase sur la plage. Pour leur information, quand on creuse le sable pour le prélever il est **noir**, mais une fois étalé, il redevient **jaune clair** sous l'effet des ultraviolets.

## CONCOURS 2016

### «PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE»

Début juin, le jury, composé d'élus a procédé à la visite des jardins candidats et a délibéré comme suit :

- 1<sup>er</sup> prix : Anne-Marie DOSSMANN
- 2<sup>ème</sup> prix : Marie-Thérèse MAINDRON
- 3<sup>ème</sup> prix : Marlène BONNAMY
- 4<sup>ème</sup> prix : Alfred GUILLOTEAU
- 5<sup>ème</sup> prix : Thérèse RAIMONDEAU
- 6<sup>ème</sup> prix : Michelle HENRY
- 7<sup>ème</sup> prix : Michel HENRY

La municipalité remercie vivement les participants.



## PORT DE MORIN - AIRE DE CARÉNAGE

Les travaux d'aménagement au port de Morin se terminent. Les usagers bénéficient désormais d'une aire de lavage et



de carénage tarifées avec filtration des effluents. Une pompe pour récupération des eaux noires est installée sur le ponton carburant et mise

gratuitement à la disposition des usagers.

Un ponton flottant sera également installé début juillet le long de la grande cale pour faciliter l'accostage et la mise à l'eau des bateaux.

## PISTE CYCLABLE

C'est avec une grande satisfaction que la municipalité de L'Epine a vu la réalisation de la nouvelle piste cyclable sur la commune au lieu dit "Les Oudinières" jusqu'à l'entrée de Noirmoutier.

Fruit d'un travail de longue haleine pour les élus de L'Epine en collaboration avec ceux de la Communauté de Communes, cet aménagement offre désormais la sécurité nécessaire pour les cyclistes souhaitant accéder à la zone commerciale et au parc aquatique.



## ÉTAT CIVIL



### MARIAGES

14/05 Maxime PAJOT//Karen LETARD-BURGAUDEAU  
14/05 Augustin de LESTANVILLE//Blandine De PLUVIE  
28/05 Clément PENISSON//Sophie DUPREY  
28/05 Eric FUSELIER//Carine COFFIGNIER

### DÉCÈS

25/04 Pierre BOUTIN  
10/05 Pierrette HUBON épouse FOUASSON

## INFOS...

### TRAVAUX DE LA MAIRIE

Les travaux de sécurisation et de réfection de la mairie devraient normalement débiter après l'été. Les usagers ne seront pas affectés par ces travaux et conserveront l'accès à l'accueil et au service de la poste.

### 14 JUILLET

La circulation sera réglementée à l'occasion de la retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit le jeudi 14 juillet de l'entrée de l'avenue de la Liberté à la fin de l'impasse de l'Atlantique.

La sortie de la place du Moulin de la Bosse se fera en direction du port de Morin.

### DATES À RETENIR

Fête de l'AM'HER au port de Morin.  
Dimanche 17 juillet de 11h à 19h.

13<sup>ème</sup> Salon des artistes, peintres et sculpteurs de L'Épine à la salle «L'Atelier»

Du jeudi 4 août au mercredi 10 août de 10h à 12h30 et de 16h à 19h.

Salon du livre et des arts à la salle «La Salangane».

Vendredi 5 août et samedi 6 août de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.

Fête du port de Morin

Dimanche 14 août à partir de 15 h.

### JOURNÉE DU PATRIMOINE

Le samedi 17 et dimanche 18 septembre à L'Atelier de 10h à 12h et de 15h à 18h (entrée libre).

Le thème de cette année sera, les noces d'antan, les costumes et les coiffes.

Les personnes qui ont des photos et qui le souhaitent peuvent venir les apporter en mairie où elles seront scannées pour être exposées.

Visite du restaurant scolaire le samedi et le dimanche de 15h à 17h.

### BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Nous rappelons qu'il est interdit de faire brûler vos déchets verts dans vos propriétés (Arrêté préfectoral)

Ceux-ci doivent être apportés en déchetterie, ouverte 7j/7.

Les contrevenants sont passibles d'une amende.

## PLAN NATIONAL CANICULE

Selon les directives de Monsieur le Préfet de la Vendée, faisant suite à la canicule de l'été 2003, la mairie est invitée à communiquer les mesures à observer en cas de forte chaleur, destinées en priorité aux personnes âgées et handicapées.

Les consignes sont les suivantes :

- Ne pas s'exposer au soleil.
- Fermer fenêtres et volets sur les façades exposées au soleil.
- Porter des vêtements légers, si possible de couleurs claires.
- S'hydrater suffisamment.
- Utiliser des ventilateurs.

Un registre «personnes vulnérables» est ouvert en mairie. Vous pouvez vous y inscrire.

En cas de problèmes dus à la canicule, vous pouvez appeler au 02 51 39 11 17.

## FÊTE DE LA NATURE

Organisée par la Communauté des Communes sur le site des Perles, le samedi 21 mai, cette animation a connu une bonne participation et un vif succès pour les initiations au Paddle.

Différents stands étaient en place afin de faire découvrir aux enfants ainsi qu'aux adultes, l'importance du respect de la nature.

Un jeu de piste leur était proposé.

Un intervenant a expliqué aux personnes intéressées la vie des abeilles.

## EN BREF

### RAPPEL - INTERDICTION SUR LES PLAGES

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, les chiens, les chevaux, la musique et les feux sont interdits sur les plages (arrêté municipal n° 2013/93 du 10 juillet 2013).

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la pratique du kitesurf est interdite sur les plages situées entre le port de Morin et les Eloux en limite avec la commune de La Guéinière (arrêté municipal n° 2014/100 du 15 juillet 2014).

### LE BUS DE L'ÎLE

Du samedi 6 juillet au dimanche 28 août 2016, le Bus de l'île fait son retour au tarif de 0.50 € le trajet (les billets sont en vente dans les bus).

Les horaires et les arrêts sont disponibles en mairie.

### MANÈGE

Un manège sera installé dans le bourg de L'Épine durant l'été avec vente de chichis et de barbe à papa.

Le P'tit journal de L'Épine n° 5 - Juillet 2016

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire

Coordination de la rédaction : Commission Communication

Mise en page : Catherine BROSSARD

Impression : Mairie de L'Épine

Diffusion : Services Techniques

Bulletin téléchargeable sur [www.lepine-iledenoirmoutier.fr](http://www.lepine-iledenoirmoutier.fr)